

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 23 (1986)
Heft: 835

Artikel: Les radicaux derrière la porte
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BERNE

Les radicaux derrière la porte

(c/p) Fort de quarante députés au Grand Conseil, le parti radical bernois a perdu, lors de l'élection mémorable du 11 mars dernier ses deux sièges au Gouvernement cantonal au profit de Leni Robert et Benjamin Hofstetter, élus de la liste libre. Comment le "grand vieux parti" supporte-t-il ce rôle d' "opposition" après plus d'un siècle et demi de présence continue à l'Exécutif ?

Il semble que le camp radical considère cette éviction comme toute provisoire et se prépare à reprendre le pouvoir lorsque l'occasion se présentera. Dès la première session du nouveau Grand Conseil, on a pu voir les radicaux se montrer plus critiques que d'habitude, tout en ménageant les "cousins" de la puissante UDC. On se souvient que le divorce entre les deux partis avait largement contribué à la défaite radicale. Il n'est donc pas surprenant de les voir renouveler des alliances tactiques visant à gêner la politique des socialistes et des "libres" et à leur imposer des mesures favorables à la bourgeoisie.

Peu avant le début de la session, le groupe radical a défini ses objectifs dans un programme en neuf points. Il serait vain d'y chercher l'originalité, on y retrouve les déclarations habituelles : résistance à la centralisation, frein à la "frénésie législative", création de "conditions favorables" pour les entreprises, encouragement à la propriété, etc... Le neuvième et dernier point est très clair, il s'agit de "créer les conditions pour reprendre à nouveau des responsabilités gouvernementales".

On comprend, dès lors, que le parti radical ne veuille pas parler d'opposition mais de "critique constructive". Même s'il annonce qu'il ne se ralliera plus aussi facilement qu'autrefois aux propositions gouvernementales qui ne lui conviendraient pas, il est clair qu'il fera tout pour ne pas s'aliéner l'appui de l'UDC, indispensable à court terme pour la réélection du Conseiller aux Etats radical.

Les "ratés" du Grand Conseil genevois

(j/d) "L'opinion suisse romande hostile au catalyseur" (les journaux). L'exemple vient de haut : aucun canton romand n'a institué de déduction fiscale pour encourager l'achat volontaire d'une voiture conforme aux nouvelles normes avant leur entrée en vigueur.

Si le parti a été jusqu'ici fortement marqué par son aile proche des milieux économiques, les choses pourraient changer avec la désignation récente d'un nouveau président. Politiquement plus proche du libéralisme, Rolf Schneider ne plaît pas forcément aux milieux d'affaires qui n'ont pas manqué de le faire savoir. Par ce changement de "look", le parti espère se refaire une crédibilité, sérieusement malmenée par l'incident Leni Robert : n'oublions pas que l'actuelle Conseillère nationale et Directrice cantonale de l'instruction publique avait dû quitter le parti radical qui refusait de la prendre au sérieux.

Désormais privés des informations que leur fournissaient leurs Conseillers exécutifs, les radicaux surveillent de très près le travail du Gouvernement. Neuf groupes de quatre députés ont été constitués, qui suivent chacun les dossiers d'un département, alors qu'un dixième surveille la présidence et établit la liaison avec le parti. On envisage également la collaboration des nombreux fonctionnaires supérieurs radicaux, sous réserve bien entendu de l'accord de leurs chefs de département et du respect du secret de fonction.

La manière dont le parti radical va vivre cette "traversée du désert" constituera une expérience intéressante à suivre. Une formation écartée du pouvoir peut-elle influencer sérieusement le jeu politique ? Si la réponse est oui, le cas d'école ainsi créé pourrait constituer un précédent pour d'autres partis.

Une telle incitation a failli voir le jour à Genève. Une commission du Grand Conseil a laborieusement débattu d'une motion vigilante et d'un projet de loi du Conseil d'Etat. Elle a fini, en novembre 85, par admettre le principe d'une réduction de 50% de l'impôt auto 86 pour les possesseurs de voitures "propres". Ce projet de loi n'a cependant jamais été soumis au Grand Conseil : la députée chargée du rapport, la socialiste Jacqueline Damien, ne l'a jamais présenté ; elle était hostile au projet à titre personnel ...

La Fédération suisse des cadets a fêté son 50e anniversaire à Berthoud. Il y avait 150 corps de cadets (adolescents recevant une instruction militaire préparatoire et touchant un uniforme) dans la deuxième moitié du 19e siècle ; il n'y en a plus que 13 aujourd'hui, dans cinq cantons : Vaud, Fribourg, Berne, Schaffhouse et Zurich. Ils ont complètement disparu d'Argovie où ils étaient encore obligatoires il y a quelques années.

EN BREF

Le prochain congrès de l'Union syndicale suisse modifiera ses statuts pour reconnaître l'autonomie de l'Union syndicale du Jura bernois (USJB) vis-à-vis de l'Union syndicale bernoise. Un accord réglant les relations des deux organisations à l'intérieur du canton de Berne sera négocié ultérieurement.

Attention, le sigle SPS, que vous avez pu lire dans la page de l'Union suisse des paysans de l'hebdomadaire *La Terre romande*, n'est pas l'équivalent alémanique de PSS, il est préférable de lire "Secrétariat des paysans suisses" (Brougg).